

Administration décentralisée/Conseil municipal de Minvoul

Jean-Paulin Émane Akono élu maire



Le nouveau maire de Minvoul, Jean-Paul Emame Akono, congratué à l'issue de son élection.



Vue partielle de l'assistance.



Le préfet du Haut-Ntem, François Legnongo, proclamant les résultats de l'élection du maire de Minvoul.

LBON
Minvoul/Gabon

DÉPOURVU de président depuis la démission, il y a près d'un an, de Antoine Francis Edzidzi Nna, le conseil municipal de Minvoul vient d'élire son nouveau président. Il s'agit de Jean-Paul Emame Akono qui a recueilli la totalité des suffrages, le week-end écoulé, à l'issue d'un scrutin transparent dirigé par

le préfet du Haut-Ntem, François Legnongo. Il aura fallu attendre près d'un an pour que la commune de Minvoul, chef-lieu du département du Haut-Ntem, soit pourvu d'un maire. Une longue attente qui avait amené plusieurs habitants de cette localité à finir par croire à un oubli de la part du ministère de l'Intérieur. D'autant plus que, selon eux, le délai légal, en cas de démission du président d'un conseil local est de quinze jours.

Toujours est-il que, conscientes de leurs responsabilités vis-à-vis du peuple, les autorités gouvernementales ont fini par combler ce vide qui commençait à susciter beaucoup de questionnements, en convoquant une session ordinaire du conseil municipal avec pour seul point à l'ordre du jour : l'élection de son nouveau président. Ainsi, sur un collège électoral de dix-neuf membres, seize ont pris part au vote, le candidat du Parti démocratique gabonais (PDG) a

reçu autant de voix, soit un score de cent pour cent. Le fait le plus marquant est que son adversaire du Centre des libéraux réformateurs (CLR), Emmanuel Meyoghe me Nze, n'a pas daigné voter pour lui-même. Ce qui témoigne, à n'en point douter, du consensus qui a prévalu autour de la candidature de Jean-Paulin Émane Akono. Toute chose qui pourrait se justifier par le fait que le

nouveau maire, qui assumerait déjà l'intérim après la démission fracassante, on s'en souvient encore, le 7 juillet 2016 de Antoine-Francis Edzidzi Nna, a su préserver la cohésion au sein de ce Conseil municipal à un moment où certains observateurs redoutaient l'implosion. Un management apprécié par tous les conseillers municipaux qui placent beaucoup d'espoir sur la nouvelle équipe dirigeante qui a été complétée par

l'élection de Jean-Claude Nkoghe Ntoutoume, lui aussi PDG, comme premier adjoint au maire. Satisfait du bon déroulement de cette élection, le député de la commune et du canton Nord, François Ango Ntoutoume a salué "le bon esprit qui a prévalu tout au long des travaux et l'implication personnelle du ministre d'État chargé du Dialogue politique, Francis Nkea, pour l'aboutissement heureux de ce dossier."

Opposition/La Plate-forme des femmes du Gabon sur les fonts baptismaux

Pour les valeurs d'une démocratie véritable



La présidente de la Plate-forme des femmes du Gabon, Nathalie Zemo Efoua, prononçant son discours.



Les membres du bureau de la Plate-forme ont été présentés à l'assistance.



La vice-présidente de l'Union Nationale et l'une des doyennes de l'opposition, Paulette Missambo était l'invitée d'honneur de l'évènement.

C. O.
Libreville/Gabon

C'est l'un des objectifs de ce regroupement de femmes qui a été mis en place en février dernier. La célébration de la fête des mères a été l'occasion pour ces dernières de se révéler au public.

LA Plate-forme des femmes du Gabon (PFG), un regroupement des femmes des partis politiques de l'opposition et de la société civile, a fait une sortie officielle, samedi dernier, à Libreville. Mise en place en février 2017, la fête des mères a été le moment choisi pour présenter aux populations leurs objectifs.

A en croire la présidente de la PFG, Nathalie Zemo Efoua, sa plate-forme, a l'ambition, entre autres, de promouvoir la solidarité

entre les femmes, organiser le renforcement des capacités, mener le combat pour la démocratie et la justice sociale, la préservation de la paix véritable et l'éducation. Elle a ensuite noté, au regard de la situation sociopolitique actuelle, une perte des valeurs de la société gabonaise. Une situation qui, selon Mme Zemo Efoua, peut être considérée comme un échec pour la gente féminine. Non sans faire l'historique de la PFG, la présidente a laissé entendre que la naissance de cette plate-forme, intervient suite à la proposition que leur leader Jean Ping leur avait faite. Nathalie Zemo Efoua a indiqué que leur candidat à la Présidentielle d'août dernier leur avait demandé de mettre leur énergie au compte de la lutte pour la démocratie. "Nous avons pris cette observation comme un défi. Et nous avons décidé de met-

tre en place cette plate-forme", a martelé la présidente. Soulignons que depuis leur existence, ce regroupement a multiplié un certain nombre d'actions notamment, une chaîne de solidarité en faveur des enseignants qui avaient été suspendus par le gouvernement. Un élan que Nathalie Zemo Efoua justifie par la place qu'occupe l'éducation dans leur combat. Toutefois, les femmes de la PFG ont indiqué que la lutte pour la libération du pays se poursuit. "A court terme, les femmes ont un grand défi, celui de faire respecter la souveraineté du peuple gabonais. Les carottes n'étant pas cuites, ce combat se poursuit de façon pacifique, mais avec détermination", ont-elles laissé entendre.

Bourses d'Etudes et de Recherche offertes par le Gouvernement du Japon pour l'année académique 2018 (Research Students)

1. Durée de la bourse d'études et de recherche « Research Students » au Japon : 2 ans (avril 2018 - mars 2020), ou 1 an et demi (octobre 2018 - mars 2020), y compris un pré-stage linguistique de 6 mois dans une université désignée par le Ministère japonais de l'Éducation (MEXT).

2. Conditions principales d'acceptation du dossier de candidature
- Etre de nationalité gabonaise et avoir moins de 35 ans à la date du 1er avril 2018 ;
 - Etre titulaire d'au moins d'un Master I ou avoir achevé la première année d'un Master ou avoir un diplôme équivalent (Bac + 4) au moment du départ pour le Japon ;
 - Présenter un projet (en anglais) d'études et de recherche ayant rapport à la spécialité du candidat (utiliser le formulaire prescrit), désigner et préciser clairement les noms des universités et facultés pour y étudier ;
 - Réussir à l'examen écrit et à l'entretien de présélection organisés par l'Ambassade du Japon ;
 - Etre en mesure de quitter son pays pendant la période fixée par le Gouvernement du Japon.

NB : Tout dossier de candidature incomplet et/ou mal rempli et/ou ne répondant pas aux conditions requises sera automatiquement rejeté.

3. Procédure de sélection
- Date limite de dépôt de dossier à l'Ambassade du Japon : le 27 juin 2017
 - Examen écrit d'anglais et de japonais : 07 juillet 2017
 - Entretien : la date sera communiquée ultérieurement
 - Annonce des résultats finaux : entre janvier et février 2018
- Pour toute information complémentaire et retrait de dossier de candidature, veuillez vous adresser au Service Culturel de l'Ambassade du Japon. Les dossiers de candidatures sont également téléchargeables sur son site internet (http://www.ga.emb-japan.go.jp/itpe_fr/culture_etude_fr.html).

Ambassade du Japon, B.P. 2259 LIBREVILLE
Tél. 01.73.22.97/ 01.73.02.35, Fax 01.73.60.60
Heures d'ouverture: 08h00-12h30, 14h30-17h45